



jusqu'au xvii<sup>e</sup> siècle. On découvre ainsi quelle fut la réception des œuvres de Saint-Victor chez les franciscains (D. Poirel), la diffusion de la *Summa de abstentia* attribuée à Nicolas de Biard (S. Delmas), les sources du *Pugio fidei* de Raymond Martin (P. Bobichon), la relation à la littérature en langue vernaculaire chez les mendiants en Hongrie (E. Madas), l'utilisation faite par Jean Tauler de Maître Eckhart et l'attitude des mendiants du xvii<sup>e</sup> siècle face aux mss médiévaux (F. Henryot).

D'une contribution à l'autre, on peut prendre toute la mesure de la place si particulière que les ordres mendiants ont occupé depuis leur fondation au xiii<sup>e</sup> siècle jusqu'au xv<sup>e</sup> siècle dans la production et la circulation des livres, place tout aussi paradoxale puisque, comme le rappelle D.N. en introduction, « la possession des livres est autorisées et même encouragée dans ces ordres qui font profession de vivre la pauvreté, individuelle et collective » (p. 7). On le comprendra, ce volume offre une belle immersion au sein de la culture livresque de la société occidentale du bas Moyen Âge.

Renaud ADAM

Élodie LECUPPRE-DESJARDIN, **Le royaume inachevé des ducs de Bourgogne (xiv<sup>e</sup>-xv<sup>e</sup> siècles)**, Paris, Belin, 2016 ; 1 vol., 429 p. (*Histoire*). ISBN : 978-2-7011-9666-4. Prix : € 23,00.

L'ouvrage que propose ici É. Lecuppre-Desjardin revient sur une question qui, dans l'historiographie bourguignonne, a passionné et a vu s'affronter nombre d'historiens : les ducs de Bourgogne de la Maison de Valois ont-ils cherché à bâtir un État ? La question est en effet centrale, non seulement pour comprendre l'histoire des périodes bourguignonne et habsbourgeoise, et aussi parce qu'aujourd'hui comme hier la question de l'existence ou non d'un tel État sert de terreau idéologique à des débats politiques au sein des États nés sur les décombres de la mosaïque bourguignonne. L'A. propose ainsi « de reprendre la matière politique et culturelle bourguignonne pour la soumettre à une critique renouvelée permettant de rectifier le vocabulaire historiographique et de proposer une nouvelle lecture des pouvoirs et des constructions politiques à la fin du Moyen Âge » (p. 13). Entre les deux thèses majeures qui structurent le débat scientifique, d'une part, celle d'H. Pirenne (les ducs Bourgogne ont conscience d'œuvrer à la construction d'un État et, pour ce faire, rompent très tôt avec leurs origines françaises), d'autre part, celle de J. Huizinga (les ducs de Bourgogne sont avant tout des princes des lys et cette identité leur interdit toute rupture avec la France, et donc toute aventure étatique propre)<sup>1</sup>, l'A. opte pour une position plutôt médiane. Certes, une volonté de s'émanciper de la tutelle française et de centraliser le pouvoir dans les mains ducales est bel et bien

1. Les deux thèses sont résumées dans M. BOONE, *L'automne du Moyen Âge : Johan Huizinga et Henri Pirenne ou « plusieurs vérités pour la même chose »*, *Autour du xv<sup>e</sup> siècle. Journées d'étude en l'honneur d'Alberto Varvaro*, éd. P. MORENO, G. PALUMBO, Liège, 2008, p. 27-51.

perceptible, mais seulement à partir du règne de Charles le Téméraire. L'A. s'interdit dès lors de recourir au terme « État(s) », car il masque encore trop les spécificités locales et régionales qui continuent d'exister parallèlement à l'appareil de gouvernement bourguignon. Il y a bien pour elle un « moment » Charles le Téméraire, qui se caractérise par la volonté de briser rapidement des logiques de gouvernement anciennes, afin d'accélérer l'intégration des territoires administrés et l'émergence d'un sentiment commun d'appartenance. La tentative de Charles eut cependant l'effet inverse : plutôt que de susciter le développement d'une culture bourguignonne, sa centralisation à marche forcée provoqua une sorte de repli identitaire chez les membres de la noblesse régionale – voire même de la grande noblesse bourguignonne – et de l'élite urbaine. Toutes deux voyaient en Charles la fin de leurs privilèges politiques et économiques, en d'autres termes, de leur existence sociale. Tout ceci amène É.L.D. à décrire l'espace politique régit par les ducs de Bourgogne non comme un État mais comme une « Grande principauté », non comme des terres où prime le sentiment d'allégeance envers un souverain et des institutions, mais où dominant davantage les relations entre la terre, les hommes et un prince dont l'identité politique change en fonction du territoire (p. 14).

Le travail se structure, nous semble-t-il, autour de trois idées. Premièrement, l'État existe d'abord parce que les hommes y croient. Il repose sur un ensemble de principes politiques jugés supérieurs, une identité supposée particulière qui le différencie de ses voisins, un ensemble forgé de mythes et de récits fondateurs. É.L.C. envisage donc la création étatique sous l'angle de la communauté d'idées et de sentiments, de l'idéologie politique, voire de la propagande, et se demande, dans ce contexte, si oui ou non il y eut une « Burgondisation » des territoires dirigés par les princes Valois de Bourgogne ? Deuxièmement, l'A. se garde bien de tomber dans l'écueil d'une pure histoire des idées, déconnectées de toute matérialité politique. Au contraire, elle allie, oppose, compare ses sources grâce à deux questionnements historiques : d'une part, l'explication idéologique ci-décrite, d'autre part, une approche matérialiste, qui voit dans les intérêts et les conditions matériels objectifs des agents politiques la source de leurs motivations. L'alliance de ces deux approches s'opère à travers la théorie du capital symbolique, héritée de la sociologie de P. Bourdieu<sup>1</sup>, qui considère que tout État naît nécessairement d'un rapport de force entre différents groupes d'agents. L'un de ces groupes sort vainqueur du conflit et façonne alors un État qui correspond à ses intérêts objectifs immédiats. Pour durer, le groupe tente de faire oublier, à ceux qu'il domine désormais, cette prise de pouvoir violente en accumulant du capital symbolique, c'est-à-dire de la légitimité. Troisièmement, et en conséquence des deux autres points, l'A. utilise régulièrement le concept « d'incomplétude » pour parler de la « Grande

1. P. BOURDIEU, *Sur l'État. Cours au Collège de France, 1989–1992*, Paris, 2012, p. 345–346.

principauté », c'est-à-dire de son caractère inachevé, voire des contradictions manifestes qui la composent.

L'ouvrage se découpe en sept chap. Le premier (1. *Les splendeurs de la cour de Bourgogne ou les limites de la communication politique*, p. 21–53) mesure l'efficacité de la communication des ducs de Bourgogne. L'A. y insiste sur l'importance du point de vue adopté par l'historien vis-à-vis de ses sources. S'il se concentre sur la propagande seule, il sera amené à penser qu'une « Burgondisation » a bel et bien été accomplie par les ducs, alors que s'il envisage l'action politique de ces mêmes ducs et les réactions qu'elle suscite parmi les sujets, la « Burgondisation » apparaît bien moins clairement. L'A. a ici changé de point de vue par rapport à ses premiers travaux, dans lesquels elle penchait plutôt en faveur de la construction d'un État moderne bourguignon<sup>1</sup>. Elle prône désormais une approche qui vise à étudier « la diversité non systématique de pratiques, de pensées qui peuvent conduire à la mise en place d'une forme spécifique de gouvernement en fonction du contexte culturel qui est le sien » (p. 24). Au terme de ce parcours, elle conclut que le discours politique bourguignon ne parvint pas à créer, à travers sa communication politique, « des certitudes partagées » à grande échelle et sur le long terme (p. 53).

Le chap. 2 (*Des nobles en manque d'amour et de reconnaissance*, p. 55–98) aborde les relations interpersonnelles entre le duc et sa noblesse. Dans l'idéal du Moyen Âge, le prince incarne la libéralité, qui se manifeste, entre autres, dans le système du don, idéal qui, dans les Pays-Bas, se marie à une culture marchande et fiduciaire, voire à des formes de corruption et de vénalité des charges. Sous Philippe le Bon, les rapports entre le prince et la noblesse sont encore conditionnés par ces mécanismes. La fidélité au prince est donc contractuelle. Elle repose sur l'attribution de fonctions et de pensions à la noblesse, qui voit ces avantages comme des marques d'honneur et de reconnaissance. Comme d'autres, elle voit en Charles le Téméraire quelqu'un qui chercha à rompre ces pratiques pour instaurer une fidélité envers l'État lui-même, sans beaucoup de succès. Au contraire, en agissant de la sorte, Charles provoqua une véritable « rupture idéologique » qui fragilisa ses relations avec la noblesse de ses pays, et donc sa propre autorité (p. 89). L'A. suit les conclusions de W. Blockmans<sup>2</sup>, qui voyait en cela le symptôme d'une société politique en transition, ne parvenant pas à entrer dans un système de relations impersonnelles caractérisées de l'État moderne. É.L.D. se demande tout de même si une telle interprétation, par trop « clivante », ne devrait pas être abandonnée au profit d'un modèle explicatif plus nuancé, modèle que son livre tente justement d'approcher (p. 74).

1. Par exemple, É. LECUPPRE-DESJARDIN, *La ville des cérémonies. Essai sur la communication politique dans les anciens Pays-Bas bourguignons*, Turnhout, 2004, p. 329.

2. W. BLOCKMANS, *Corruptie, patronage, makelaardij en venaliteit als symptomen van een ontluikende Staatsvorming in de Bourgondisch-Habsburgse Nederlanden*, *Tijdschrift voor Sociale Geschiedenis*, t. 11, 1985, p. 231–247.

Dans le chap. 3 (*Opportunisme et éthique en politique*, p. 99–138), l’A. expose ce qui lui apparaît comme une ambivalence majeure de la politique des ducs de Bourgogne. Ceux-ci ont utilisé les événements de leur temps (Guerre de Cent Ans, Guerre du Bien Public) pour accroître leurs possessions et renforcer leur puissance politique. Dans le même temps, ils n’ont pas construit un corpus idéologique cohérent qui aurait pu légitimer un État indépendant. L’A. pose alors la question de la « cohérence et des fondements idéologiques de la politique bourguignonne » (p. 100), montrant que, sur le plan des idées, les ducs n’ont cessé de manifester leur attachement et leur fidélité envers la Couronne de France, même dans les périodes de conflits intenses. Elle constate une absence de vue d’ensemble cohérente permettant d’engendrer une pensée servant leur politique d’indépendance (p. 126). La rupture sera, ici encore, consommée par Charles qui tenta de bâtir une idéologie cohérente, davantage verticale, et en opposition avec le modèle d’une monarchie tempérée à la française.

Le chap. 4 (*Les joyaux de la couronne*, p. 139–194) revient sur l’attachement à la France qui serait la cause de cette impossibilité à construire un modèle politique indépendant. É.L.D. tente de dépasser cette explication en avançant que le principal obstacle à l’émergence d’un État résidait surtout dans une culture tardo-médiévale qui faisait de la Maison princière, de la famille, de la dynastie, de l’honneur et du patrimoine des valeurs ultimes, au-dessus de tout idéal prônant la Chose publique. La primauté de cet idéal engendrerait une souveraineté faible, dépourvue, par exemple, d’un *corpus mysticum*, à la différence de la France. Un autre obstacle réside dans le fait que l’idée de royauté, et la souveraineté qui en découle, sont des structures, nous dit l’A., c’est-à-dire que seul le temps long (plusieurs siècles dans le cas de la monarchie française) permet de légitimer. Il était donc impossible que Charles le Téméraire, malgré tous ses efforts, parviennent à l’imposer dans les esprits en une décennie.

Dans le chap. 5 (*Réveiller-vous, Piccarz et Bourguignons !*, p. 195–264), É.L.D. évoque la guerre en tant que processus constitutif de l’identité nationale. Pourtant, elle n’observe rien de tel dans le cas bourguignon, ce qui amène à se demander si « [la] principauté de Bourgogne offrirait [...] un contre-exemple au principe selon lequel la guerre structure l’État naissant » (p. 197) ? Dès lors, elle s’intéresse aux justifications utilisées par les ducs de Bourgogne pour entrer en guerre et, au préalable, demander aux États régionaux et généraux de leurs pays les subsides pour financer leurs armées. En parfaits princes des fleurs de lys, les ducs arguent faire la guerre pour protéger le roi et le royaume de France. De plus, à mesure que les armées bourguignonnes recourent aux deniers des villes émerge l’argument d’une guerre menée pour assurer la prospérité des pays ducaux, sans toutefois parvenir à convaincre pleinement les sujets. L’A. en conclut donc que l’armée et les guerres ducales ne furent pas le moteur d’une création étatique. Même

dans le cas de Charles le Téméraire, la modernisation de l'armée aurait avant tout poursuivi des impératifs d'efficacité (p. 263–264).

Le chap. 6 (*La figure et le nombre, réflexions sur la conscience du territoire*, p. 265–312) se concentre sur l'élaboration d'une pensée du territoire. L'A. rappelle que, à la fin du Moyen Âge, en général, le territoire est moins un concept cartographique que l'ensemble des droits que possède le prince dans ses différents pays (p. 269). L'idée se vérifie dans le cas des pays bourguignons où, bien que des entreprises précoces de quadrillage du territoire aient existé ainsi que des légendes attestant de l'ancienneté et de l'homogénéité de certaines parties de l'ensemble bourguignon (Bourgogne, Frise), les ducs ont avant tout cherché à préciser leurs droits dans leurs pays afin de les protéger des revendications extérieures et des conflits (p. 275). Le droit fonde donc le territoire qui devient visible, non sur les cartes, mais dans la titulature extensible des ducs (p. 284). Voilà pourquoi il faut avant tout parler d'une somme de pays et non d'unification territoriale. Charles le Téméraire est encore une fois celui qui tenta de développer une vision unificatrice qui entraînait en conflit avec la perception que les élites et les sujets de chacune de ses principautés et villes se faisaient de leurs territoires respectifs et donc de leur identité politique.

Dans son chap. 7 (*La « Burgondisation » ou le fantasme de la nation bourguignonne*, p. 313–344), l'A. revient une dernière fois sur le concept de « Burgondisation » dont elle critique la pertinence. Si « Burgondisation » il y eut, celle-ci fut restreinte à un cercle extrêmement limité de personnes, que l'A. réduit bien plus que nombre d'historiens (Charles le Téméraire, quelques fidèles, voire une partie de sa cour). Même la noblesse « bourguignonne », considérée par beaucoup comme l'épine dorsale de la construction ducale, se montra en réalité bien plus attachée à ses intérêts propres qu'à ceux du duc, et manifesta une identité plus lignagère que bourguignonne. En tout cas, la « Burgondisation » fut trop limitée pour faire émerger à une vaste échelle un État et une identité bourguignonne.

La lecture d'un ouvrage aussi riche ne peut s'achever sans quelques questions, remarques et réflexions, que la taille limitée de ce c.r. empêche de présenter entièrement. En voici quelques-unes :

1. Certes, chez les ducs de Bourgogne, il n'y a pas de réflexion poussée sur la souveraineté princière et royale, comparable à celle des rois de France. Toutefois, il nous semble avoir perçu, à la lecture des récits des funérailles de Philippe le Bon organisées par Charles le Téméraire, l'apparition d'une pensée sur le *corpus mysticum* du prince, notamment par le biais de l'épée ducale transmise au nouveau duc afin de montrer le transfert de souveraineté sans intermédiaire royal, de même que le cri de « Vive le duc » poussé au moment de la mise en terre du défunt constitue une sorte de pendant au « Vive le roi » des funérailles royales françaises. Ces éléments

sont, en effet, ténus et ils ne se développeront que plus tard, sous Philippe le Beau notamment.

2. Sur la pensée du territoire, il nous semble que la double expression « pays de par-deçà » et « pays de par-delà » possède bien plus de sens politique, en tout cas sur le long terme, que l'A. ne l'avance. Certes, il est vrai que le sens de l'expression varie en fonction de la position du locuteur par rapport à l'un et l'autre espace (par-deçà se transformant en par-delà). L'expression conserve tout de même, nous semble-t-il, un sens géographique (assez grossier) permettant de situer les deux blocs (les Pays-Bas et les deux Bourgognes). L'expression continuera d'ailleurs d'évoluer et qualifiera, au temps de Philippe le Beau, les Pays-Bas et les Espagnes, preuve qu'elle faisait partie d'une vision du territoire en perpétuelle évolution.
3. L'ouvrage s'arrête *grosso modo* à la mort de Charles le Téméraire en 1477, alors que, sur le plan des idées politiques, cette date ne marque pas réellement de rupture. Bien que dans l'immédiat Marie de Bourgogne et Maximilien de Habsbourg reviennent à une idéologie du pouvoir accordant davantage de place aux conseillers et aux États généraux, la mort de Charles ne signe pas l'arrêt des tentatives bourguignonnes pour bâtir un idéal royal et étatique, lesquelles sont particulièrement visibles sous Philippe le Beau et les premières années du règne de Charles de Habsbourg. Si rupture il y a, elle serait plutôt à situer au moment de l'élection impériale de 1519, qui clairement ouvre des horizons idéologiques nouveaux à la Maison de Bourgogne-Habsbourg<sup>1</sup>.

Assurément l'ouvrage d'É.L.D. est appelé à devenir l'une des références de ce début de XXI<sup>e</sup> siècle en matière d'histoire bourguignonne, essentiellement parce qu'il propose sur des questions anciennes un regard neuf, aux fondements épistémologiques hérités de travaux sociologiques et politologiques récents. Plus généralement, cet ouvrage prouve que les concepts-clés de « contradiction », d'« ambivalence » ou d'« indécision » sont tout à fait signifiantes pour parler non seulement du cas bourguignon, mais de l'époque tardo-médiévale elle-même, tant, sur le plan des idées, on y ressent la marque d'une profonde transition. On ne peut dès lors que souhaiter à l'A. de porter, un jour, avec la même acribie, son regard sur la seconde période bourguignonne, celle d'après Charles le Téméraire jusqu'à Philippe le Beau, et d'ainsi offrir un second volume à son magistral *Royaume inachevé*.

Jonathan DUMONT

1. Pour ces trois remarques, nous renvoyons le lecteur à J. DUMONT, *Le lion enfin couronné*. Pensée politique et imaginaire royal au cours des premiers voyages espagnols des princes de la Maison de Bourgogne-Habsbourg, *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, t. 94, 2016/4 (à paraître), où ces propos sont développés sur base de sources issues du règne de Philippe le Beau et du début de celui de Charles Quint.